Programme
Chaires industrielles

EDITION 2016 OUVERTE – CLÔTURE LE 1ER MARS 2016

Réunion d'information lundi 23 novembre 2016

Responsable Programme : **Lionel Choplin**
Chargée de mission : **Cécile Chapeau**
Direction Investissements d'Avenir et Compétitivité

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

Organigramme de l'ANR au 31/07/2015

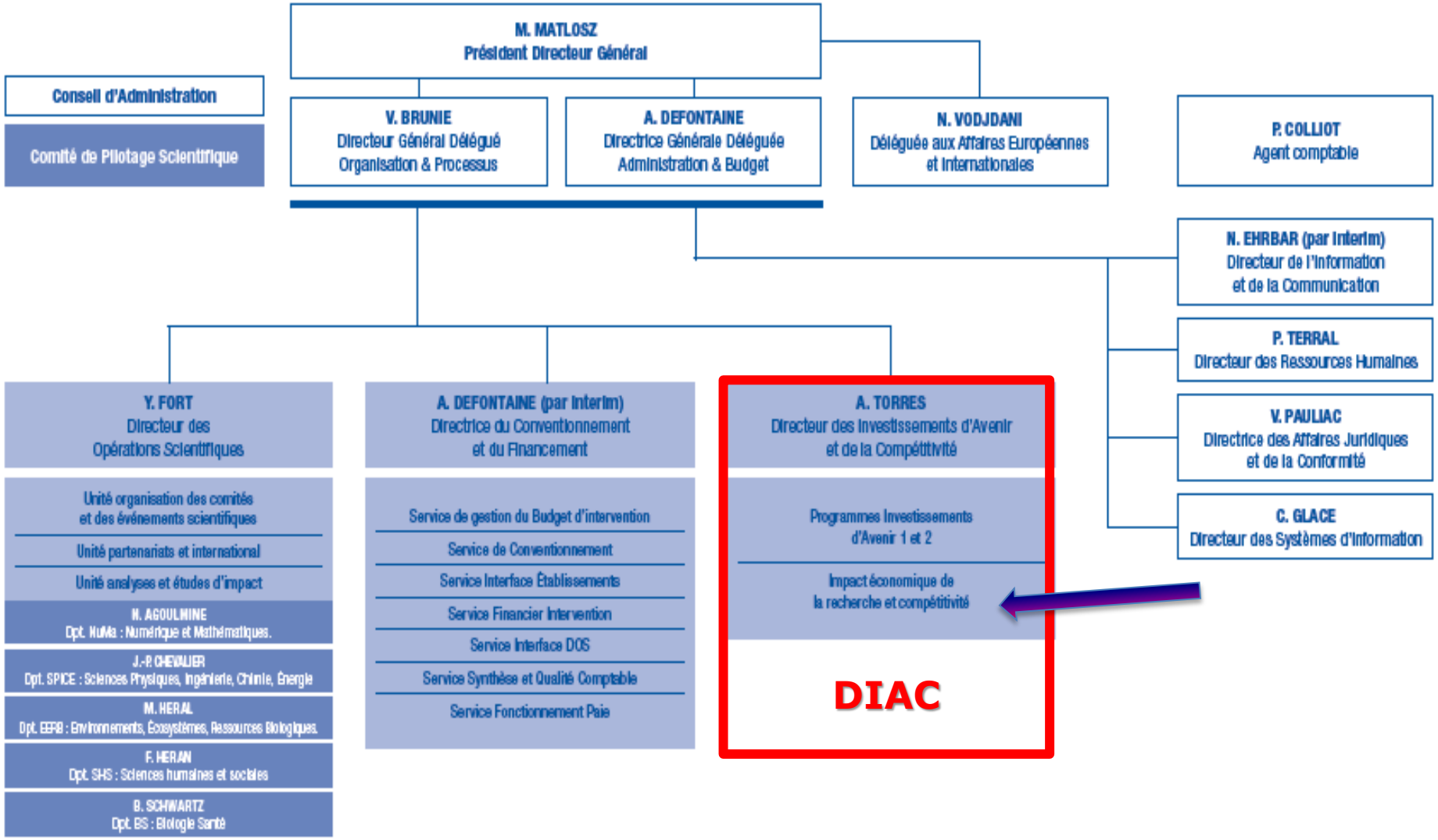

ANR

Direction des Investissements d'Avenir et Compétitivité (DIAC)

Impact économique de la Recherche et compétitivité

1. **Instituts Carnot**
2. **Chaires Industrielles**
3. **LabCom**

Programme « Chaires industrielles »

- Objectifs du programme
- Positionnement et fonctionnement
- Caractéristiques du programme et impacts
- Exemples de Chaires industrielles

Programme « Chaires industrielles »

- Objectifs du programme
- Positionnement et fonctionnement
- Caractéristiques du programme et impacts
- Exemples de Chaires industrielles

ANR / Direction Partenariats et Compétitivité

- Objectifs généraux

L'ANR a pour mission d'intensifier les collaborations entre recherche publique et recherche privée

⇨ *Soutenir le développement de la recherche partenariale*

⇨ Proposer un outil adapté au développement d'une recherche industrielle qui combine :

De l'accueil ou de la promotion de scientifiques éminents
Des formations d'excellence par la recherche

Une recherche stratégique et prioritaire
Des interactions fortes avec les entreprises

Création d'un nouveau programme en 2011 :
« Chaires industrielles »

Programme « Chaires industrielles »

- Objectifs du programme

  - ***Développement stratégique de la recherche*** : entreprendre un programme de recherche de grande envergure et d'intérêt stratégique et prioritaire pour les entreprises françaises (recherche partenariale fondamentale et appliquée)

  - ***Accueil ou promotion*** : accueil durable ou promotion d'enseignants-chercheurs éminents, français ou étrangers, en tant que titulaires de chaire industrielle

  - ***Des interactions fortes avec les entreprises*** :

    - Un lien à long terme entre le titulaire, l'établissement d'accueil et les entreprises

    - Une plus grande implication des entreprises dans la recherche

    - Des thématiques émergentes choisies et développées pour et avec les entreprises

  - ***Formation par la recherche*** : en lien avec les préoccupations des acteurs du monde socio-économique

Programme « Chaires industrielles »

- Objectifs du programme
- Positionnement et fonctionnement
- Caractéristiques du programme et impacts
- Exemples de Chaires industrielles

Programme « Chaires industrielles »

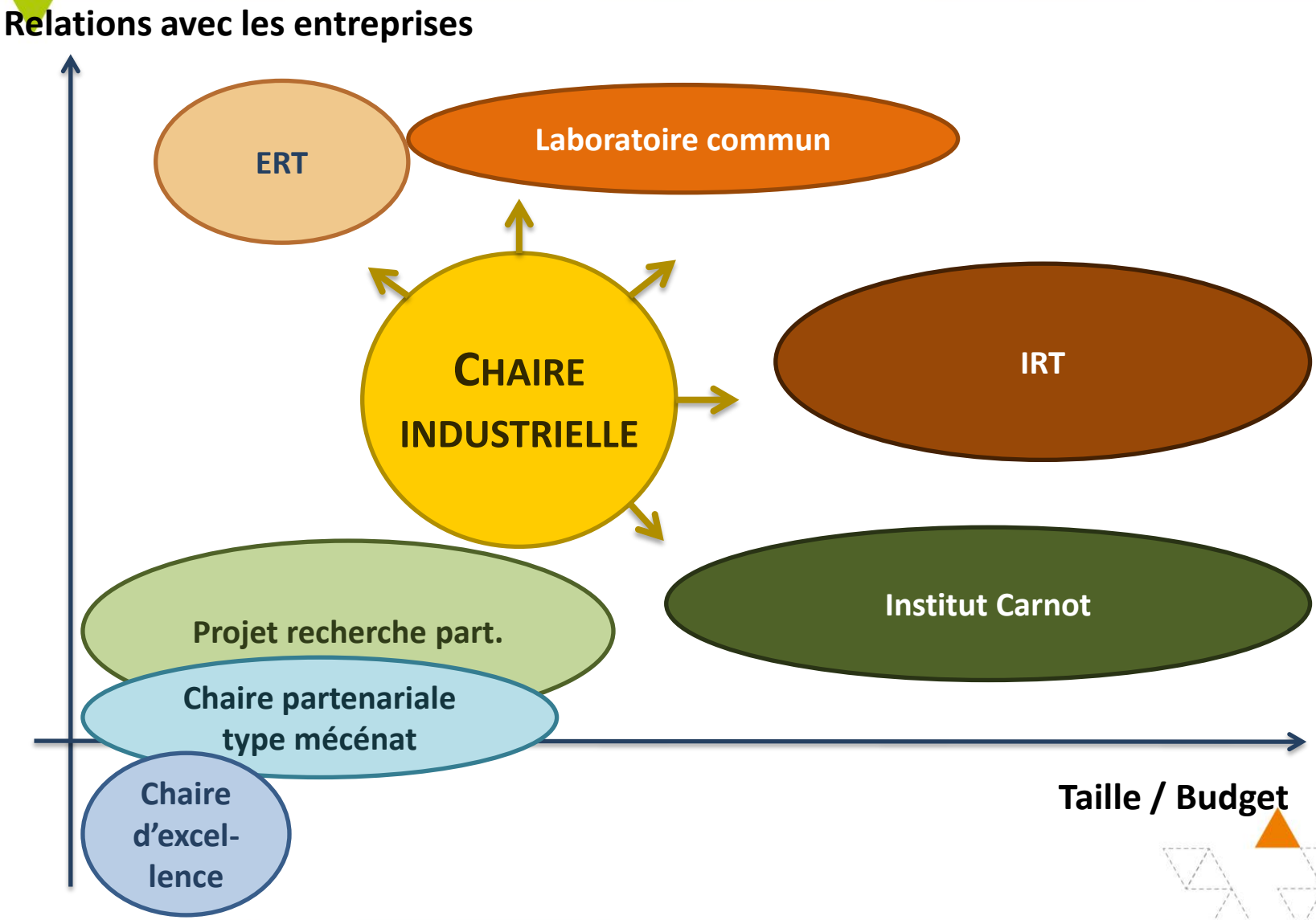

Programme « Chaires industrielles »

L'entreprise est placée au cœur du dispositif, ce qui permet d'aborder des problématiques de recherche inspirées du marché et orientées vers une mission de formation par la recherche dans l'optique d'un développement d'innovations scientifiques et technologiques.

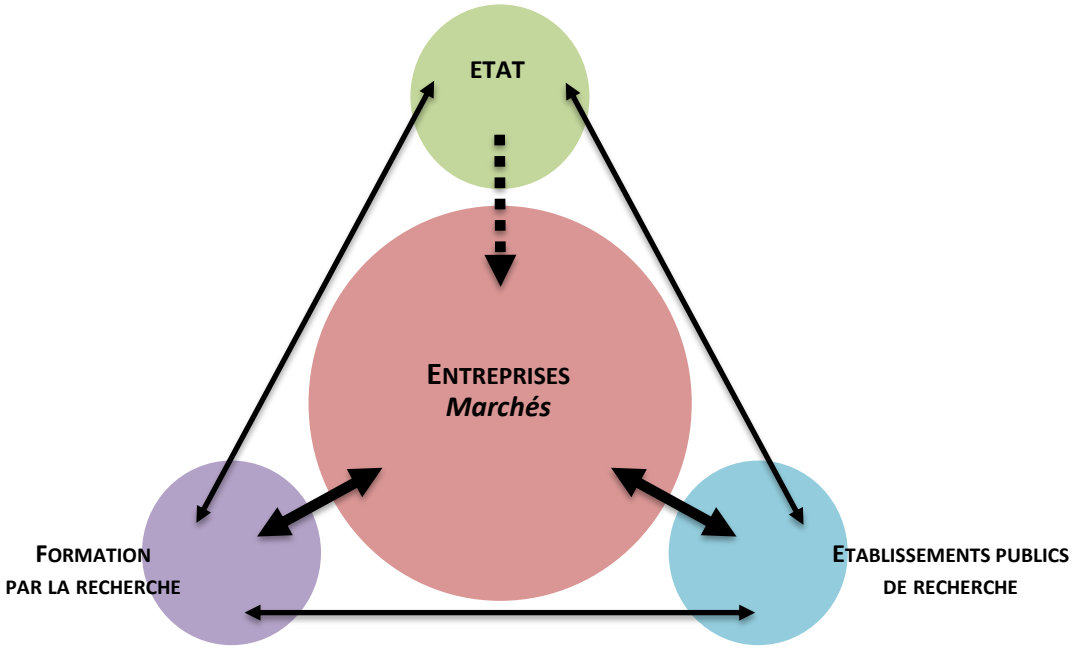

Programme « Chaires industrielles »

- L'écosystème d'une chaire industrielle

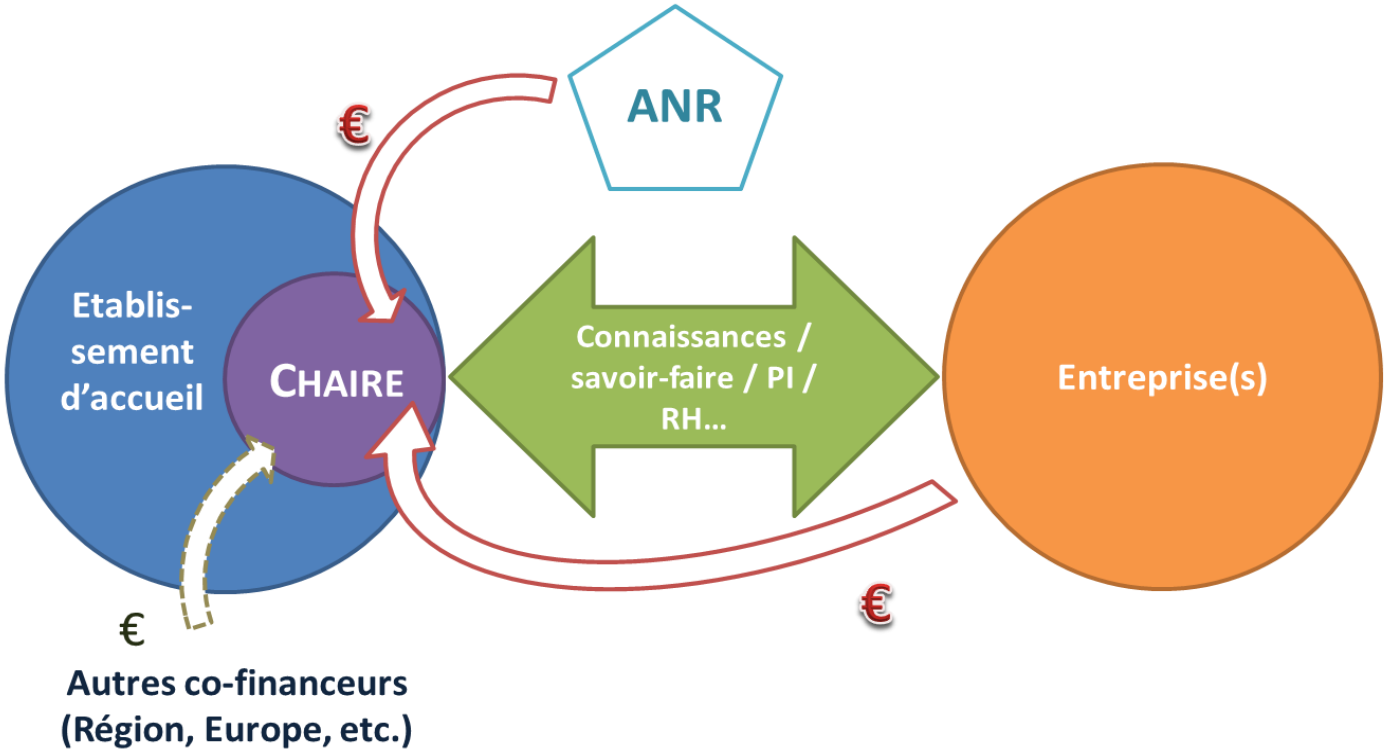

La contribution de l'ANR sera apportée à concurrence de celle des entreprises

Programme « Chaires industrielles »

- Objectifs du programme
- Positionnement et fonctionnement
- Caractéristiques du programme et impacts
- Exemples de Chaires industrielles

Programme « Chaires industrielles »

- Spécificités du programme

→ Candidatures présentées par l'établissement d'accueil, en étroite concertation avec les entreprises, avec le CV du candidat au poste de titulaire de la chaire

→ Le programme est ouvert à toutes les thématiques

→ Projets de chaires de 4 ans

→ Co-financement ANR/Entreprises

→ La contribution de l'ANR est apportée à concurrence de celle des entreprises (capital), et versée à l'établissement d'accueil

→ Etablissement d'accueil : Partenaire de recherche : partenaire public ou assimilé ayant pour vocation principale d'effectuer de la recherche, tels qu'EPST, université, EPSCP, EPIC de recherche, etc.

- Spécificités du programme

  - **Critères de sélection** :
    - critère 1 : pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets : adéquation aux objectifs décrits au paragraphe 1, participation de la proposition de projet à la stratégie du programme ;
    - critère 2 : excellence scientifique ou caractère innovant pour la recherche technologique ou contributions au contenu des formations de l'enseignement supérieur ;
    - critère 3 : qualité de la construction du projet et de sa faisabilité ;
    - critère 4 : excellence de l'enseignant chercheur pressenti pour être le titulaire de la chaire industrielle,
    - critère 5 : qualité du partenariat public-privé, dont positionnement dans la stratégie de chaque partie et rôle actif de(s) l'entreprise(s), participation de la proposition de projet à l'enrichissement d'une filière industrielle ;
    - critère 6 : impact global du projet, opportunités socio-économiques fournies par la proposition de projet (potentiel de valorisation, renforcement de la compétitivité, etc.), contribution de la proposition de projet à une priorité des politiques publiques.

Lorsque les membres de comité jugeront que le critère d'évaluation n°1 n'est pas rempli *(i.e. rappel du § 1 : Réaliser des recherches dans des domaines prioritaires et stratégiques pour les acteurs publics et privés ; organiser une formation concrète par la recherche, de qualité (doctorants, post-doctorants) ; permettre de développer leur savoir-faire à d'éminents enseignants-chercheurs),* ***les autres critères ne seront pas discutés et la proposition sera classée dans la catégorie « à ne pas retenir ».***

Programme « Chaires industrielles »

- Modalités de financement

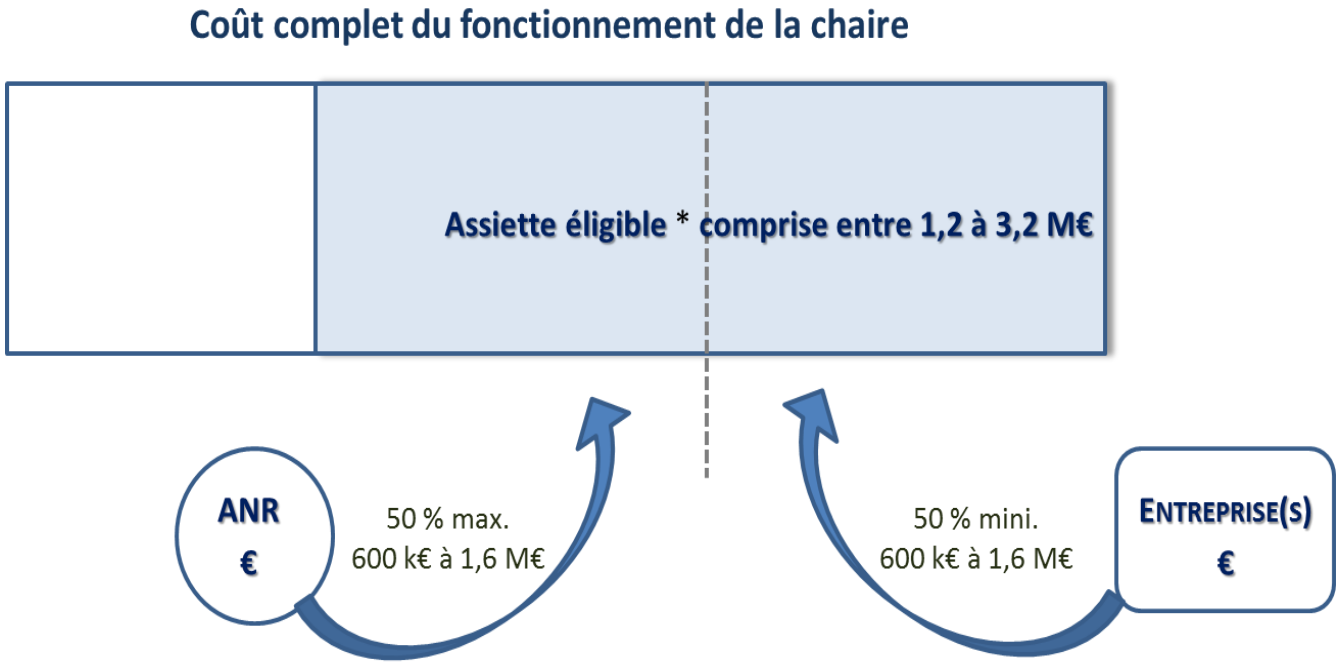

** l'assiette éligible se détermine en fonction du type de bénéficiaire (coût marginal ou coût complet), cf. point 4.1 du Règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR* http://www.anr.fr/RF

Calcul de l'aide ANR : 50 % de l'assiette éligible totale, versée à l'organisme d'accueil.
Les entreprises cofinancent la chaire.

Programme « Chaires industrielles »

- Exemple de l'éligibilité des dépenses de la chaire (assiette = coût marginal) :

  - **Dépenses organisme d'accueil éligibles** :
    - personnel contractuel, compléments de salaire,
    - fonctionnement,
    - missions,
    - équipement,
    - sous-traitance, brevets et licences.

  - **Dépenses organisme d'accueil non-éligibles** :
    - personnel statutaire,
    - gros équipement > 20 % assiette,
    - Locations,
    - Formation diplômante.

Remarques diverses à propos du montage d'une chaire industrielle

- Une chaire peut être cofinancée par plusieurs entreprises, les montants ainsi que les modalités de partage des résultats ne sont pas nécessairement identiques pour chacune ;
- Le mécénat n'entre pas dans le champ du programme ;
- Les entreprises doivent s'engager par lettre au moment de la soumission du programme (peut être sous condition de succès), l'accord pourra être signé ultérieurement ;
- La formation (type master ou autre diplôme) ne peut pas être financée par l'ANR.

Programme « Chaires industrielles »

- Impacts espérés

  - Créer une dynamique à partir d'une offre de compétences et d'expertise en adéquation avec les besoins des acteurs du monde socio-économique
  - Organiser les recherches dans une logique d'exploitation des résultats de recherche
  - Insuffler au sein de l'établissement d'accueil une dynamique de recrutement de qualité dans un cadre de développement concerté fort
  - Permettre un échange en temps réel de technologies et de savoir-faire entre les acteurs publics et privés de la recherche
  - Assurer des retombées en termes d'image, résultant de l'accueil ou la promotion d'éminents enseignants-chercheurs au plan international
  - Participation des acteurs publics au développement de produits innovants
  - Mise en place de modèles économiques construits sur l'économie de la connaissance

Programme « Chaires industrielles »

Montant moyen de l'aide ANR : 1 M€

- 2012 : 6 Chaires sélectionnées sur 10
- 2013 : 5 Chaires sélectionnées sur 19
- 2014 : 3 Chaires sélectionnées sur 8
- 2015 : 3 Chaires sélectionnées sur 5

Programme « Chaires industrielles »

- **Calendrier prévisionnel de l'édition 2016**
  - → 12 novembre 2015 : ouverture de l'AAP
  - → Mi-janvier 2016 : ouverture du site de soumission
  - → 1er mars 2016 : clôture de l'AAP
  - → Juin 2016 : publication de la liste des projets sélectionnés

- **Contact**

  chairesindustrielles@agencerecherche.fr

Programme « Chaires industrielles »

- Objectifs du programme
- Contexte français et international
- Positionnement et fonctionnement
- Caractéristiques du programme et impacts
- Exemples de Chaires industrielles

Chaire avec une seule entreprise,

besoins équilibrés en personnels, équipement et fonctionnement

Coût complet : 5,5 M€
Aide demandée : 1,2 M€

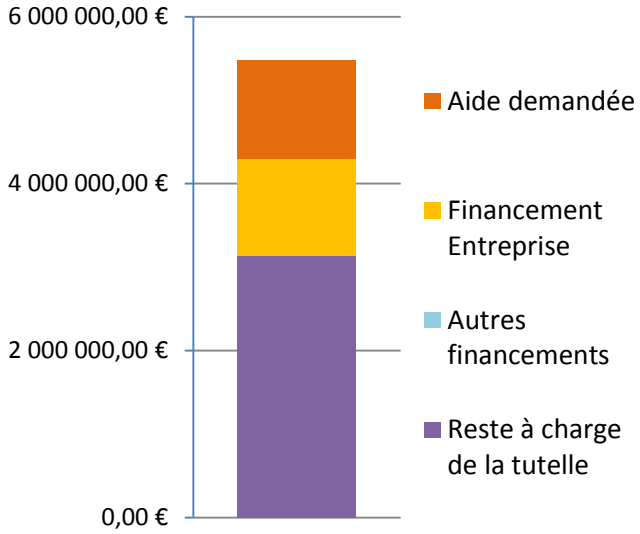

Financement ANR/Entreprise :
2 PhD, 3 Post-doc, 1 AI

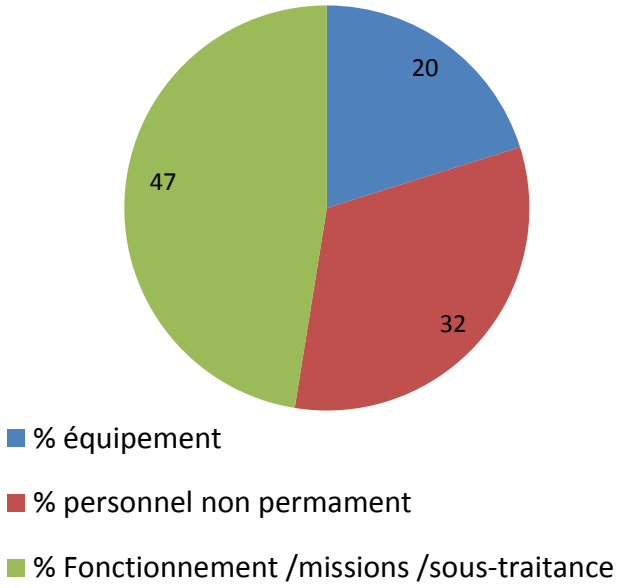

Chaire avec une seule entreprise et d'autres financements (FUI, FEDER, Région, etc.)

besoin majoritairement en personnels

Coût complet : 2,5 M€
Aide demandée : 700 k€

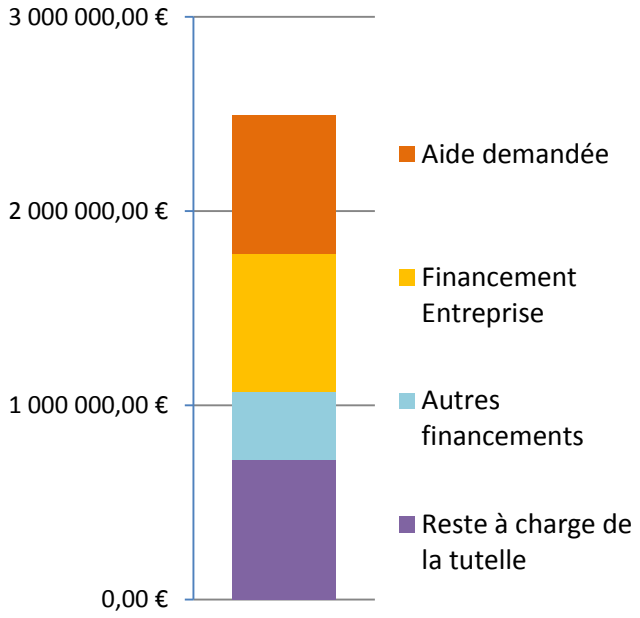

Financement ANR/Entreprise :
2 PhD, 2 post-doc, 1 IR, 1 jeune chercheur, 2 techniciens

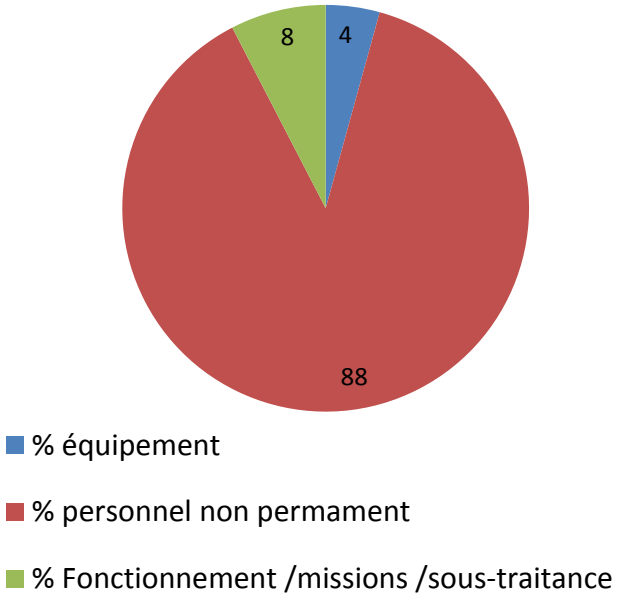

Programme « Chaires industrielles »

Chaire avec plusieurs entreprises,
besoins principalement en personnels et fonctionnement

Coût complet : 2,5 M€
Aide demandée : 600 k€

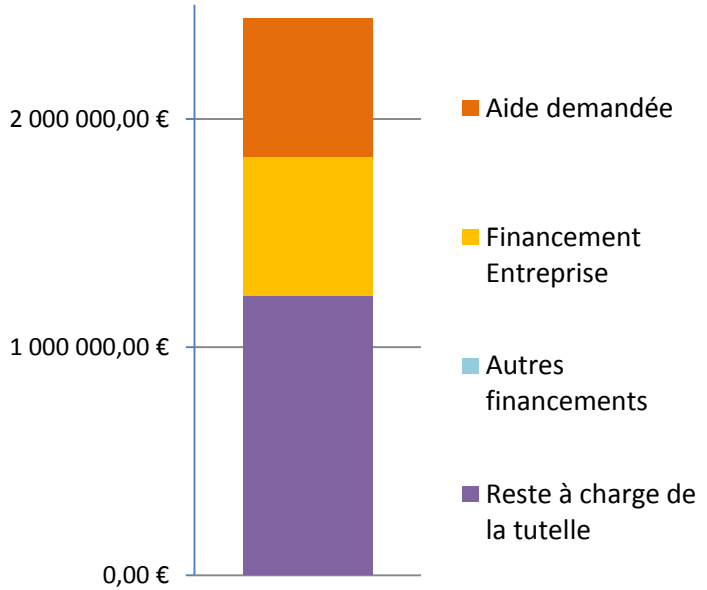

Financement ANR/Entreprise :
10 stagiaires Master/an, 6 PhD

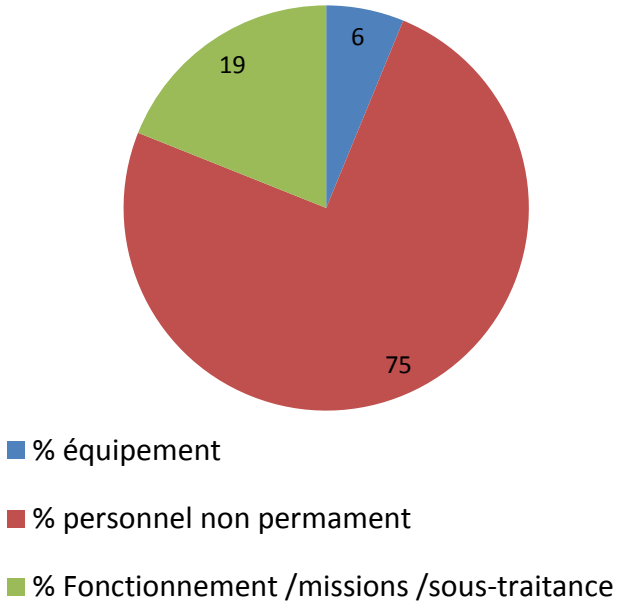

Merci pour votre attention

Contact :
chairesindustrielles@agencerecherche.fr

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR